

La situation en France

ENCORE LOIN DU COMPTE !

par Annie Junter *

Dépasser les « politiques pour les femmes ».

Tous les projets de développement politique, économique, social, culturel affectent les femmes, mais peu de projets ou programmes sont conçus avec l'intention d'analyser, au cours des différentes phases de déroulement, les rapports sociaux hommes-femmes en les replaçant dans leur contexte. L'approche « genre et développement » vise à renforcer le potentiel et l'efficacité des programmes de coopération au développement en rendant visible la diversité des activités assurées par les femmes, les relations avec celles effectuées par les hommes et les formes de pouvoir et de contrôle exercées par les unes et les autres, ensemble, séparément, entre elles et eux. « Ce n'est que depuis peu que l'on se souvient que les femmes représentent plus de la moitié du monde, qu'elles ne constituent une minorité que socio-culturellement, qu'il y a gaspillage des ressources à ne s'adresser qu'aux hommes adultes valides, et qu'une considération meilleure des femmes engendrera sans nul doute une efficacité accrue de la coopération » (1).

Les apports de cette approche « genre et développement » sont indéniables sur au moins deux aspects : une meilleure connaissance de la situation respective des femmes et des hommes, et une approche plus exigeante des processus de développement. De nombreuses spécialistes du sujet ont montré que « le genre permet une appréhension dynamique des contextes dans lesquels on projette d'intervenir. Il implique principalement que l'ensemble du potentiel productif de la population active soit pris en considération. L'idéal poursuivi est que cette mise en oeuvre s'opère en dehors de toute discrimination » (2).

En France, l'intégration du genre dans le développement n'a pas atteint ce statut d'évidence : il existe peu de projets remplissant véritablement les conditions d'une volonté politique d'intégration du genre et il y a une grande difficulté d'appropriation de son corpus théorique.

Actrices du développement

La conceptualisation « genre et développement » date des années 1970. Elle a été produite par des chercheuses, spécialistes en études féministes et sur les femmes dans les pays anglo-saxons, avant de trouver quelques échos auprès des agences et organisations internationales confrontées à l'exclusion et à la

* Juriste,
CRESS-LESSOR,
Chaire égalité,
Université Rennes 2,
Membre
de l'Observatoire
national de
la parité,
annie.junter@uhb.fr

(1) H. Ryckmans, « L'impact des projets de développement sur les rôles de production et de reproduction des femmes africaines », in *Recherches féministes*, volume 8 numéro 1, femmes populations et développement, 1995, p. 51-75.

(2) I. Jacquet, *Développement au masculin/féminin, le Genre outil d'un nouveau concept*, L'Harmattan, 1995, p. 178.



marginalisation des femmes dans certains projets de développement. Sa relative prospérité date des années 1990, particulièrement la conférence internationale des femmes à Pékin en 1995 qui impose le concept de *gender mainstreaming* (3). Cette posture intégrative est soutenue par l'Union européenne ; elle a été incorporée dans l'acquis communautaire de l'égalité par le traité d'Amsterdam (1997) ; elle est devenue une obligation de faire pour tous les États membres, et inspire la politique extérieure de l'Union dans ses relations avec les pays tiers. L'UE n'a pas fourni aux États la définition et le mode d'emploi du *gender mainstreaming*, préférant opter pour une reconstitution *ex post* à partir des bonnes pratiques suscitées. Cette approche par l'expérimentation est peu répandue en France.

Avant d'être une méthode, l'intégration du genre dans le développement est un outil d'analyse qui suppose l'adhésion à un certain nombre de présupposés : le développement ne peut se réduire à un problème technique, il est un processus politique de transformation sociale et culturelle ; les catégories hommes-femmes ne sont pas naturelles, mais des constructions humaines bâties sur le principe de la séparation et de la domination de l'une sur l'autre ; les humains femmes et hommes sont égaux en droit et les inégalités sont des violences faites aux femmes qui doivent être combattues. Intégrer le genre dans la pensée du développement équivaut à incorporer les résultats des recherches féministes et sur les femmes dans les théories et pratiques du développement, de façon à faire passer les femmes du statut d'oubliées du développement à celui d'actrices à part entière. L'appropriation de ce corpus théorique pose la question du statut de ces recherches, de leur accessibilité, de leur diffusion, de leur vulgarisation. Elle renvoie également au problème de la formation des acteurs et actrices du développement. En France, les études sur le genre sont restées confidentielles dans les Universités, et les rares formations qui existent touchent peu les cadres et dirigeants-tes. Il existe aussi une véritable séparation entre la recherche et l'action et un vrai besoin de consolidation et de reconnaissance des études et formations sur le genre.

Balbutiements

De façon générale, en France, la problématique des rapports sociaux de sexe n'est pas intégrée dans les programmes de formation au développement, dans les projets politiques de développement territorial liés à la décentralisation, dans les actions de développement économique, social, culturel menées par les Régions ou les Pays, dans les stratégies d'action des associations et de la société civile. La question reste marginale, voire suspecte, et son émergence au détour d'un projet est souvent liée à la présence de féministes dans le portage ou l'environnement du projet (4). Au-delà de la comparaison peu avantageuse pour la

(3) C'est-à-dire l'intégration du genre dans toutes les politiques, projets et programmes comme stratégie internationale dans la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes (*Engender, manuel pour l'intégration de l'égalité dans le développement local et régional*, asbl, bd Clovis 12A Bruxelles,). Pour un rappel de l'histoire des idées, voir l'article d'E. Le Nouvel, p. 17.

(4) Féministes qui ont beaucoup de mal à faire prendre au sérieux, par ceux et celles qui ne le sont pas, la pertinence de l'intégration du genre de façon transversale et systématique dans tous les projets et programmes de développement, comme le préconisent depuis 1995 les textes internationaux et européens.



France (5), cette absence d'investissement dans le genre alimente la méconnaissance des concepts, des outils, des méthodes et de leurs évolutions, qui nourrit elle-même une faible appétence à en faire usage. Il existe donc en France une forte étanchéité entre les politiques et les structures d'égalité femmes-hommes et les politiques « généralistes » qui offrent encore peu de perméabilité à la problématique de l'égalité.

Sous l'influence des fonds structurels européens et en particulier du Fonds Social Européen, le principe de l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les projets d'initiative locale se répand peu à peu. Ici et là, des collectivités s'engagent dans des opérations de développement local, transnationales, dans lesquelles l'égalité entre les femmes et les hommes est affichée comme objectif central. Malheureusement ces projets font assez peu de cas des résultats des recherches menées sur le sujet, et le cycle des projets ne comporte pas, à toutes les étapes, les données nécessaires à la connaissance de la situation des femmes. Il faut bien constater que cela se limite souvent à quelques éléments de rhétorique pour emporter l'adhésion des bailleurs de fonds, au grand désespoir des Services des droits des femmes et des militantes qui déploient une grande énergie et expertise pour faire vivre le *gender mainstreaming*.

Par ailleurs, quand les projets s'engagent dans cette voie, ils restent très axés sur les besoins pratiques des femmes de disposer de services permettant « de concilier vie professionnelle et vie familiale », au risque parfois de se limiter à la prise en compte de leur rôle reproductif, indépendamment des rôles productifs et sociaux. Enfin, l'évaluation est essentiellement technico-financière pour justifier du bon usage des fonds et la reconduction de ces opérations est largement soumise au jeu des priorités locales et aux financements européens.

C'est pourtant dans ce contexte que le Haut Conseil de la Coopération Internationale tente à travers une brochure de sensibiliser les acteurs et actrices de la solidarité internationale à s'engager dans la prise en compte du genre comme outil d'analyse et de gestion des programmes de développement. Cette brochure est à la fois l'aveu d'un retard français, voire d'une carence, et le signal de l'émergence d'une sensibilité à la prise en compte du genre dans les projets de développement. A suivre...

Annie Junter

(5) Avec le Québec, les pays anglophones, les pays d'Europe du Nord et certains pays du Sud.